

Gros Plan sur

# Les coûts des hôpitaux fréquentés par les membres MC

Comme chaque année, la Mutualité chrétienne a analysé les factures hospitalières de ses membres qui ont fréquenté les hôpitaux belges généraux. Bon point pour notre province : parmi les hôpitaux les plus chers, on ne trouve aucun hôpital de la province de Luxembourg.

De façon générale, ce baromètre a tout d'abord révélé une diminution moyenne des factures en chambre 2 lits ou commune. Cette diminution de prix entre 2009 et 2010 s'explique grâce à l'interdiction des suppléments de chambre en chambre 2 lits depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et grâce au meilleur remboursement du matériel (implants et tissus synthétiques) par l'Assurance Soins de santé. De plus, la grande majorité des hôpitaux ne réclament plus de suppléments d'honoraires en chambre 2 lits.

Au niveau des chambres individuelles, l'analyse souligne une augmentation moyenne des factures à charge du patient, et ce, à cause des suppléments d'honoraires. Cependant, cette augmentation à charge du patient n'est pas uniforme dans tous les hôpitaux. Ainsi, on observe

de très fortes augmentations dans un petit groupe d'hôpitaux qui majorent systématiquement le coût d'un séjour en chambre individuelle. Jean Hermesse réagit : "Ils s'adressent explicitement aux patients qui ont les moyens. Cela nous conduit vers une médecine de classe, ce que nous ne pouvons pas tolérer."

Regardons plus précisément les quinze hôpitaux les plus fréquentés en 2010 par les membres de la MC Province de Luxembourg.

### Chambre individuelle

Au niveau des chambres individuelles d'abord, la Clinique Saint-Luc (Namur) et les Cliniques du Sud-Luxembourg, sont les hôpitaux les moins onéreux pour le patient avec des pourcentages moyens d'honoraires d'environ 30 à 35%. Ces derniers n'ont presque pas

augmenté leurs factures entre 2009 et 2010, et les Cliniques du Sud-Luxembourg ont même fortement diminué leurs factures (-31%).

Les factures les plus chères proviennent du Centre Hospitalier Interrégional E. Cavell et du CHC St-Vincent et Ste-Elisabeth. Ils ont respectivement augmenté leurs factures de 5% et 9% en une année.

### Accouchement

En cas d'hospitalisation classique, la chambre individuelle est choisie lors d'une hospitalisation sur quatre. Par contre, pour les accouchements, ce type de chambre est choisi dans 72% des cas, les jeunes parents préférant accueillir leur enfant dans l'intimité. Ce choix a cependant un coût ! Pour un accouchement naturel (pas de césarienne), la facture est en moyenne de 211 euros en chambre double ou



### La MC à vos côtés

La MC recommande aux patients d'être vigilants et de toujours demander, avant une hospitalisation programmée, des informations sur les suppléments qui leur seront facturés. A la demande du patient, les établissements hospitaliers sont tenus de lui transmettre un exemplaire de la déclaration d'admission comportant les tarifs de l'hôpital.

Vous hésitez sur ce qui vous est ou sera facturé ? Le service Défense des membres de la MC est à votre disposition gratuitement.

Plus d'infos auprès de votre conseiller mutualiste ou au 0800 10 98 7 (appel gratuit).

commune, pour 1.175 euros en chambre individuelle ! Dans la région, ce sont, une nouvelle fois, les Cliniques du Sud-Luxembourg et le Centre Hospitalier de Dinant qui mènent les politiques les plus modérées dans ce domaine.

### Chambre 2 lits ou commune

Au niveau des chambres 2 lits ou communes, les risques de factures élevées sont beaucoup plus limités. Il n'y a plus de supplément de chambre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Quant aux suppléments d'honoraires, ils ne sont plus demandés que dans une quinzaine d'hôpitaux belges (dont le CH Interrégional E. Cavell, le CHC St-Vincent Ste-Elisabeth et le CHC St-Joseph). Aucun hôpital de la province de Luxembourg ne demande de suppléments d'honoraires en chambre 2 lits ou commune. "Je me réjouis des résultats de ce baromètre pour les hô-

pitaux de la province de Luxembourg" souligne Joëlle Lehaut. "Les tarifs qui y sont pratiqués peuvent être qualifiés de "moyens", et certains font même partie des tarifs les moins chers de ceux pratiqués par les hôpitaux les plus fréquentés par nos membres."

### Résultats sur Internet

Vous désirez en savoir plus sur les résultats de l'analyse des factures 2010 ? Consultez le site [www.mc.be](http://www.mc.be). Un module vous permet de comparer simultanément les pratiques tarifaires de quatre hôpitaux de votre choix. Attention toutefois : les montants indiqués ne constituent pas un engagement de l'hôpital : la facture réelle peut être plus ou moins élevée selon la lourdeur de l'intervention, le conventionnement ou non du médecin, le type de matériel, la durée de séjour... Il s'agit d'indications.

### Accouchement naturel en chambre individuelle

Commune	Nom de l'hôpital	Montant (euros) des suppléments honoraires	Montant (euros) des suppléments chambres	Montant (euros) du total patient
ARLON	CLINIQUES DU SUD-LUXEMBOURG	665 €	124 €	977 €
DINANT	CENTRE HOSPITALIER DE DINANT	800 €	167 €	1.141 €
SAINT-VITH	KLINIK ST.-JOSEF	765 €	219 €	1.182 €
NAMUR	CLINIQUE ET MATERNITE STE. ELISABETH	691 €	284 €	1.203 €
MALMEDY	CLINIQUE REINE ASTRID	880 €	203 €	1.297 €
LIEGE	CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE LA CITADELLE	913 €	204 €	1.305 €
LIBRAMONT	CENTRE HOSPITALIER DE L'ARDENNE	932 €	217 €	1.372 €
LIEGE	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LIEGE	1.216 €	188 €	1.611 €
MARCHE-FAMENNE	INTERCOM. HOSP. FAMENNE ARDENNE CONDROZ (I.F.A.C.)	1.163 €	253 €	1.646 €
LIEGE	CHC - ST JOSEPH	1.457 €	370 €	2.053 €
LIEGE	CHC - ST VINCENT - STE ELISABETH	1.668 €	370 €	2.259 €
WOLUWE-ST-LAMB.	CLINIQUES UNIVERSITAIRES ST.-LUC	1.258 €	756 €	2.262 €
UCCLE	C.H. INTERREGIONAL EDITH CAVELL	1.721 €	661 €	2.745 €

QUALIAS  
[www.qualias.be](http://www.qualias.be)

## Action 3 + 1 gratuit

SUR LES PRODUITS D'INCONTINENCE\* (TOUTE LA GAMME EURON ET LA GAMME PROTECTIVE UNDERWEAR DE TENA)

Profitez de cette offre exceptionnelle dans votre magasin Qualias\*\*



### Liste des magasins

Virton	063/21.18.88	Place Paul Roger, 1
Arlon	063/21.31.95	Place Didier, 36
Marche	084/37.85.04	Rue Saint-Laurent, 1

QUALIAS  
Bénévoles - Mutualistes - Clients

\*Promotion valable du 01 au 28 février 2012 sur les langes adultes. Offres valables uniquement pour les membres de la Mutualité chrétienne en ordre de cotisation.

\*\* Contactez votre magasin pour connaître les marques suivies.

### Moyenne en hospitalisation classique - Chambre individuelle

Commune	Nom de l'hôpital	% Supplément d'honoraires maximum	% Suppléments d'honoraires moyens	Augmentation des suppléments d'honoraires 2010	Montants des suppléments d'honoraires moyens	Facture totale moyenne du patient
UCCLE	C.H. INTERREGIONAL EDITH CAVELL	400 %	165 %	5 %	1.882 €	2.747 €
LIEGE	CHC - ST VINCENT - STE ELISABETH	250 %	152 %	9 %	1.612 €	2.218 €
WOLUWE-ST-LAMB.	CLINIQUES UNIVERSITAIRES ST.-LUC	300 %	134 %	20 %	2.444 €	3.463 €
LIEGE	CHC - ST JOSEPH	250 %	95 %	12 %	1.110 €	1.739 €
LIEGE	CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE LA CITADELLE	200 %	95 %	4 %	1.269 €	1.732 €
MARCHE-FAMENNE	INTERCOM. HOSP. FAMENNE ARDENNE CONDROZ (I.F.A.C.)	160 %	94 %	10 %	1.105 €	1.684 €
LIBRAMONT	CENTRE HOSPITALIER DE L'ARDENNE	160 %	87 %	-1 %	1.008 €	1.513 €
LIEGE	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LIEGE	200 %	78 %	-1 %	1.180 €	1.627 €
SAINT-VITH	KLINIK ST.-JOSEF	130 %	78 %	-2 %	730 €	1.269 €
MALMEDY	CLINIQUE REINE ASTRID	135 %	76 %	6 %	733 €	1.173 €
NAMUR	CLINIQUE ET MATERNITE STE. ELISABETH	100 %	57 %	-4 %	705 €	1.215 €
GODINNE	CLINIQUES UNIVERSITAIRES (U.C.L.)	100 %	53 %	4 %	927 €	1.671 €
DINANT	CENTRE HOSPITALIER DE DINANT	150 %	47 %	2 %	541 €	934 €
ARLON	CLINIQUES DU SUD-LUXEMBOURG	200 %	35 %	-31 %	385 €	696 €
NAMUR	CLINIQUE ST.-LUC	100 %	32 %	2 %	514 €	1.035 €

**Théâtre-action**

# L'UCP de retour sur les planches !

L'UCP, mouvement social des aînés, présente son tout nouveau spectacle de théâtre-action : avec "Toits... émois", cinq pensionnés nous emmènent dans une très belle réflexion sur les lieux de vie pour aînés. Un spectacle tout en humour et en convivialité sur une des grandes problématiques de notre société. En scène !

Le 7 décembre dernier, la Maison du Village de Noville accueillait la toute première représentation de la nouvelle pièce de théâtre-action de l'UCP : "Toits... émois". Un succès ! 110 personnes avaient fait le déplacement, sans compter les nombreux invités (échevin, centres culturels, président de CPAS...). Une belle reconnaissance pour l'énorme travail accompli par les bénévoles UCP du secteur de Bastogne, organisateurs de ce spectacle, et les comédiens amateurs qui l'ont écrit. Mis en scène par Sabrina Paletta, le projet a été encadré par Alvéole Théâtre, une compagnie professionnelle spécialisée dans la réalisation de spectacles d'information et de sensibilisation.

**A l'origine du projet...**

Depuis toujours, l'UCP joue un rôle important dans la défense des droits et des intérêts des aînés. Par son travail d'éducation permanente, ce mouvement de la Mutualité chrétienne encourage la participation et l'engagement des seniors dans la vie sociale, culturelle, économique et politique. On y retrouve également des groupes de réflexion destinés à analyser les problèmes de société spécifiques aux aînés en vue de déterminer des moyens d'agir. Les mutations démographiques, l'évolution culturelle du monde des pensionnés et la limitation des ressources publiques ont amené l'un de ces groupes à réfléchir à la question de l'habitat des aînés et plus particulièrement à la transition entre le domicile et la maison de repos.

**Le théâtre comme moyen d'action**

C'est en réfléchissant à une manière originale de sensibiliser le public (dont les aînés, eux-mêmes !) que le groupe de réflexion s'est associé, en 2007, à Alvéole Théâtre. Ensemble, ils ont créé une première pièce intitulée "La vie en plus" qui traitait de la transition entre le domicile et la maison de repos. Suite au succès du spectacle (joué à 32 reprises), et aux interrogations du public qui sont ressorties lors des débats, l'UCP a souhaité



approfondir la réflexion avec un nouveau thème de sensibilisation : les alternatives aux maisons de repos. Ce questionnement a mené le groupe de travail au cœur même de ces habitats transitoires, résultant bien souvent d'initiatives citoyennes.

**La maison de repos comme contrainte**

Les faits sont là : il y a de plus en plus d'aînés et de moins en moins de place dans les maisons de repos. Phénomène qui ne va certainement pas s'arranger à l'avenir avec l'explosion démographique des "têtes blanches". L'UCP s'est rendu compte qu'il y avait un réel manque d'informations sur le sujet, mais aussi que les aînés ne se questionnaient pas assez sur la problématique du "bien vieillir chez soi". Les dernières études montrent, en effet, que l'âge d'entrée en maison de repos se situe aux alentours de 83 ans, après la survenue d'un incident (chutes, maladie...) qui ne permet plus à la personne de rester seule chez elle. Cette décision est alors souvent prise dans l'urgence, sans réflexion préalable... La famille peut également être amenée à devoir décider à la place de l'aîné. Un choix très difficile, d'un côté comme de l'autre, qui peut déboucher sur des situations dramatiques où la personne âgée ne parvient pas à faire le deuil de sa

maison, de son "chez soi".

**Qu'est-ce que je veux, vraiment... ?**

Le spectacle "Toits... émois" veut faire prendre conscience aux "jeunes aînés" qu'ils doivent penser dès aujourd'hui au lieu où ils passeront leurs vieux jours : l'endroit où ils termineront leur vie, bien sûr, mais également celui qu'ils pourraient adopter si les difficultés de la vie quotidienne ou la solitude devenaient trop grandes.

**Se préparer à la transition**

Rares sont les enfants qui ont la possibilité, à l'heure actuelle, de prendre soin de leurs parents (deux conjoints salariés, éloignement géographique...). Rares sont également les parents qui envisagent de vivre sous le même toit que leurs enfants. L'avantage qu'ont les aînés aujourd'hui, c'est de le savoir à l'avance ! Pouvoir préalablement s'informer, comparer, tester ces habitats... permet de faire soi-même le choix du mode de vie le plus épanouissant possible. L'occasion, également, de préparer cette transition et de la vivre, non pas comme une "fin", mais bien comme un "début". Il s'agit véritablement d'oser se lancer dans la création d'un nouveau projet de vie ! L'initiative de cette pièce de théâtre se veut également un message à l'adresse des décideurs politiques pour que davantage de ces types d'habitats puissent être développés en province de Luxembourg, toujours dans l'optique d'offrir aux aînés... le choix.

// ANNELISE NANQUETTE

Pour plus d'infos sur les dates et lieux de représentation en 2012, contactez l'UCP au 063 211 850 ou [ucp.luxembourg@mc.be](mailto:ucp.luxembourg@mc.be) (permanences chaque mardi et jeudi matin). Le spectacle "Toits... émois" est disponible sur demande.

**"Toits... émois !" en quelques mots...**

Durant le spectacle, nous rencontrons cinq pensionnés qui ont tous un même désir : celui de mieux vivre leur avancée en âge. Ils souhaitent continuer d'évoluer dans un cadre de vie agréable et serein. Un cadre qui soit adapté à leurs besoins, à leurs envies, à leur caractère... Ces dernières années, de nouvelles formes d'habitat pour personnes âgées se sont développées, que ce soit à domicile, en maison de repos... ou entre les deux : habitat groupé, kangourou ou intergénérationnel, abbeyfield... Nos cinq seniors ont chacun une idée précise du type d'habitation qui leur conviendrait le mieux. Ils sont prêts à le défendre tout en humour, en émotion... et en persuasion !

"Toits... émois!" a obtenu le premier prix de la bourse "Bien Vieillir" du Département des Affaires Sociales et Hospitalières (DASH) de la Province de Luxembourg.

**A VOTRE SERVICE**

**Nouveau : une podologue à Marche**

///  
A partir du 1<sup>er</sup> février, Mme Monique Jacqmain vous recevra sur rendez-vous à la MC de Marche. Les podologues MC sont diplômées et agrées INAMI. Outre la pédicurie classique, elles peuvent intervenir dans :  
> le traitement des ongles incarnés, des mycoses... ;  
> la reconstruction d'ongle ;  
> le traitement (préventif et curatif) des déformations d'orteil : oignons (hallux valgus), orteil en marteau... ;  
> la réalisation de semelles podologiques.  
Elles sont également spécialisées dans la prise en charge des pieds dits "à risques" tels que ceux des patients diabétiques, arthritiques ou souffrant de neuropathie (toujours sur base d'un avis médical).

**>> 3 podologues à votre service**

Céline Incolou vous reçoit à Virton (place P. Roger 1) et Arlon (rue de la Moselle 7-9). Sur rendez-vous au 063 211 886.  
Sung Ja Lurson vous reçoit à Libramont (rue des Alliés 2) et Bastogne (rue P. Thomas 10r). Sur rendez-vous au 063 211 865.  
Monique Jacqmain vous recevra à Marche (avenue du Monument 8A1) à partir du 1<sup>er</sup> février. Vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous au 084 311 477.

Prix réduit pour les membres MC : 19 euros (26 euros pour les non membres).

**PRÈS DE CHEZ VOUS**

**Arlon : Croissance ou décroissance ?**

///  
Quel monde voulons-nous pour demain ? C'est la question à laquelle tentera de répondre Jean-Claude Brau, théologien, lors d'une conférence organisée le **mardi 24 janvier** à 19h30 dans les locaux de la CSC (rue Pietro Ferrero 1). Entrée gratuite.  
Cette soirée fait partie d'un cycle de quatre conférences. Jean-Claude Brau y abordera le thème de l'homme dans son espace, la terre, sa place dans les traditions, les philosophies et les textes bibliques. La question de la (dé)croissance sera ensuite évoquée sous d'autres angles : "L'homme et le travail" (28 février), "L'homme et les biens matériels" (27 mars) et "Les modes de vie alternatifs" (24 avril).  
Infos : 063 218 733

**FORMATION**

**Un master universitaire pour adultes, près de chez vous**

///  
Nouveau cycle Fopes à Libramont dès septembre 2012  
Se former tout en travaillant, c'est possible. C'est le pari que relève la Fopes, depuis 35 ans, grâce à sa politique d'admission, son organisation horaire, la proximité avec les lieux et centres d'intérêt des étudiants, l'accompagnement de leurs efforts de formation...

**>> La Fopes, c'est quoi ?**

Il s'agit d'un master universitaire en politique économique et sociale, accessible grâce à la "Valorisation des Acquis de l'Expérience" ou par des passerelles accessibles à certains diplômés de Hautes Ecoles. Ses principales caractéristiques sont :  
- cours donnés le samedi et un soir semaine ;  
- des dispositifs pédagogiques adaptés aux adultes ;  
- un apprentissage coopératif.  
La formation dure trois ans (une année préparatoire et deux de master).  
Plus d'infos : [www.uclouvain.be/opes](http://www.uclouvain.be/opes), [chantal.grandmaire@uclouvain.be](mailto:chantal.grandmaire@uclouvain.be) ou tél. 010 473 907.

**>> Des séances d'information**

à Libramont (CSC, rue du Vicinal 7) : le jeudi 9 février et le jeudi 22 mars à 18h30  
à Arlon (CSC, rue Pietro Ferrero 1) : le jeudi 8 mars à 18h30  
Contact : 063 218 726 ou [vuinet.moclux@gmail.com](mailto:vuinet.moclux@gmail.com)

**Mutualité chrétienne de la Province de Luxembourg**

(Également Lierneux, Trois-Ponts, St-Vith)  
Rue de la Moselle 7-9 • 6700 Arlon  
Éditeur responsable : Joëlle Lehaut  
Fax : 063 211 999 - E-mail : [arlon@mc.be](mailto:arlon@mc.be)

**Tél. 063 211 711**